

Abonnez-vous

Accueil / Normandie

bpifrance

Normandie. Emploi : la CGT tente un recours contre Carrefour



La tour Carrefour à Mondeville. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Benoit LE BRETON.

Modifié le 08/11/2018 à 00h05

Abonnez-vous à l'**actu locale** >

La fermeture, au niveau national, de 272 magasins de proximité, dont celui de Demi-Lune à Caen, a-t-elle été réalisée dans les règles ? Le syndicat CGT le conteste devant le tribunal administratif.

Un gros dossier, par ses enjeux sociaux et économiques, a été longuement abordé, ce mercredi 24 octobre 2018, dans la minuscule salle des référés du tribunal administratif de Caen. Le syndicat

CGT conteste la validation, en juin, du Plan de sauvegarde de l'emploi chez Carrefour. Ce PSE prévoit, au niveau national, **la fermeture de 272 magasins de proximité sur un total de 351**, dont ceux de Demi-Lune à Caen, Mézidon-Vallée-d'Auge, Saint-Vigor-le-Grand ou encore Lisieux, ainsi que **le licenciement économique** de 1 274 salariés. Le plan social a fait l'objet, au printemps, d'un accord avec les syndicats de Carrefour dont le majoritaire Force Ouvrière. La CGT, minoritaire, conteste ce PSE devant la juridiction administrative de Caen, la plus proche du siège administratif du groupe, à Mondeville (Calvados).

Drives piétons, la faille ?

Le rapporteur public, dont les magistrats du tribunal suivent en général l'avis, ne voit rien d'irrégulier, sur la forme, dans le Plan de sauvegarde de l'emploi, validé en juin. Il se prononce donc pour un rejet de la requête de la CGT. **« La recherche de repreneurs, à laquelle la direction de Carrefour est contrainte par la loi Florange, a été lacunaire, corrige M^e Adeline Mangou, l'avocate du syndicat. En plus, dix magasins de proximité, après leur fermeture, ont été transformés en drives piétons sans que les emplois ainsi créés soient proposés aux salariés licenciés. »** Ces drives piétons, en gros des drives mais implantés dans les centres-villes, sont-ils la faille qui fragilise le PSE de Carrefour ? La CGT s'y engouffre, estimant que la direction avait sciemment dissimulé l'ouverture, dès septembre, de ces dix drives piétons, soit à peine trois mois après la validation du plan social.

Décision le 8 novembre

« Le concurrent Leclerc a été très offensif, au cours de l'été, sur ce créneau des drives piétons, argumente M^e Philippe Chassany, l'avocat de Carrefour qui assure que ces dix ouvertures n'étaient pas préméditées de longue date. D'ailleurs, les salariés, qui n'ont pas encore été licenciés, pourront y être réemployés, s'ils le souhaitent. » L'avocat du groupe rappelle que 92 % des salariés licenciés suivent, aujourd'hui, une formation ou ont intégré un processus de réinsertion. Insuffisant pour convaincre la CGT dont certains représentants constatent que, localement, Carrefour s'apprête à ouvrir un magasin à Cormelles-le-Royal, à environ 1,5 km de l'enseigne du quartier Demi-Lune à Caen qui a mis la clé sous la porte au printemps.

PUBLICITÉ

TGV Lyria

VOIR LA VIDEO

La Suisse en BUSINESS 1^{ÈRE} avec TGV Lyria.